



Paris, le 7 juillet 2005

# COMMUNIQUÉ

## **OBSERVATOIRE DES FINANCES DES VILLES MOYENNES** **En 2005 les Villes Moyennes limitent l'augmentation de la fiscalité locale**

Pour sa dixième année consécutive, la Fédération des Maires des Villes Moyennes réalise au profit de ses adhérents un Observatoire des finances et de la fiscalité des Villes Moyennes, dont les résultats définitifs seront disponibles à la rentrée. À partir d'une analyse portant sur 133 villes, soit la quasi-totalité des villes membres de la FMVM, voici les toutes premières constatations fiscales établies en 2005 :

### **ÉVOLUTION DES BASES CONFORME À 2004**

**Les bases ménages évoluent de + 3,2 %** (contre + 3 % en 2004). Pour les 27 villes qui perçoivent encore la taxe professionnelle, l'évolution de ces bases est de + 1,8 %.

L'évolution des bases de taxe d'habitation et de foncier bâti est davantage portée par le coefficient de revalorisation forfaitaire (+ 1,8 % cette année contre + 1,5 % en 2004 et 2003), que par l'évolution physique de ces mêmes bases.

### **MAINTIEN DES TAUX**

**Pour la deuxième année consécutive, les Villes Moyennes ont limité la hausse des taux d'imposition en 2005.** Celle-ci s'établit à **+ 0,6 %** comme en 2004 (+ 1,6 % en 2003).

La hausse des taux d'imposition est également plus faible en 2005, en moyenne, pour les villes qui lèvent encore la taxe professionnelle (+ 0,2 % contre + 0,7 % pour les villes membres d'un groupement à TPU).

### **STABILITÉ DU PRODUIT FISCAL**

**Avec une augmentation de + 3 % en 2005, l'évolution du produit fiscal (y compris compensations) est identique à celle constatée en 2004** (rappel : + 3,7 % en 2003).

En cette cinquième année de mandat municipal, et dans un contexte économique et législatif toujours très incertain – réforme ou aménagement de la TP, impacts de la réforme de la DGF, transferts de compétences – les Villes Moyennes réaffirment le choix, en comparaison avec les autres collectivités locales, d'une grande retenue fiscale.

Association créée en 1988 et présidée par Bruno Bourg-Broc, député-maire de Châlons-en-Champagne, la Fédération des Maires des Villes Moyennes (FMVM) regroupe les élus des villes centre dont la population est comprise entre 100 000 et 20 000 habitants (ou moins si elles sont siège de préfecture) ainsi que les présidents des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui intègrent une Ville Moyenne.

Représentative du cinquième de la population française, la FMVM identifie et étudie les spécificités des Villes Moyennes et de leurs agglomérations, pôles d'équilibre entre les métropoles régionales et les bourgs ruraux. Organe de réflexion et de conseil, elle est une force de proposition pour la défense et la reconnaissance des Villes Moyennes. Paritaire dans ses instances de décision, la FMVM compte aujourd'hui 161 adhérents.

FMVM  
5, rue Jean-Bart  
75006 Paris - France

Tél. : +33 1 45 44 99 61  
Fax : +33 1 45 44 24 50  
courriel : [fmvm@villesmoyennes.asso.fr](mailto:fmvm@villesmoyennes.asso.fr)  
[www.villesmoyennes.asso.fr](http://www.villesmoyennes.asso.fr)